

# **DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE CITOYENNE DANS LE CANTON DU JURA**

**Rapport du comité de pilotage 4RJU**

**7 avril 2022**

# Sommaire

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
1.1	L'économie circulaire, un modèle à développer au plus vite.....	3
1.2	Etat de situation au niveau fédéral et cantonal.....	4
1.3	Le projet 4RJU, son organisation et ses objectifs.....	5
<b>2</b>	<b>SITUATION ACTUELLE ET PROJETS PAR FILIÈRE.....</b>	<b>6</b>
2.1	Situation actuelle.....	6
2.2	Projets par filière en cours de planification.....	6
<b>3</b>	<b>REFLEXIONS DU COPIL.....</b>	<b>8</b>
3.1	Nécessité de créer un organisme de conseil et d'échanges d'information.....	9
3.2	Nécessité de travailler en réseau.....	9
3.3	Pertinence d'un réseau de « tiers-lieux » soutenu par les communes.....	10
3.4	Création d'un revenu de transition écologique.....	10
3.5	Aspects sociaux.....	11
3.6	Développement au travers du Plan Climat Jura.....	12
3.7	Synergies avec l'alimentation durable.....	12
3.8	Synergies avec les centres de collecte et valorisation (inter)communaux.....	13
3.9	Création d'un label.....	13
3.10	Cofinancements de projets.....	13
3.11	Concurrence déloyale et aide publique.....	14
<b>4</b>	<b>CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>15</b>
4.1	Recommandation I.....	16
4.2	Recommandation II.....	16
4.3	Recommandation III.....	16
4.4	Cohérence avec les recommandations au niveau international.....	17
<b>ANNEXES.....</b>	<b>19</b>	
A.	Fiche MEUBLES.....	20
B.	Fiche TEXTILES.....	22
C.	Fiche ELECTRONIQUE ET ELECTROMENAGER.....	24
D.	Fiche TIERS-LIEUX.....	26

# 1 INTRODUCTION

## 1.1 L'économie circulaire, un modèle à développer au plus vite

L'économie circulaire est un modèle économique à vision systémique, dont les objectifs sont de **minimiser l'extraction des ressources naturelles, maintenir les ressources en usage le plus longtemps possible et limiter les quantités de déchets ainsi que les émissions de polluants et gaz à effet de serre**. Les processus de fabrication et les habitudes de consommation et d'utilisation des produits sont dans cette vision appelés à évoluer pour **remplacer autant que possible et aussi vite que possible le modèle non durable de l'économie linéaire**.

L'économie circulaire concerne autant les citoyen.ne.s que les institutions, associations, collectivités publiques et entreprises.

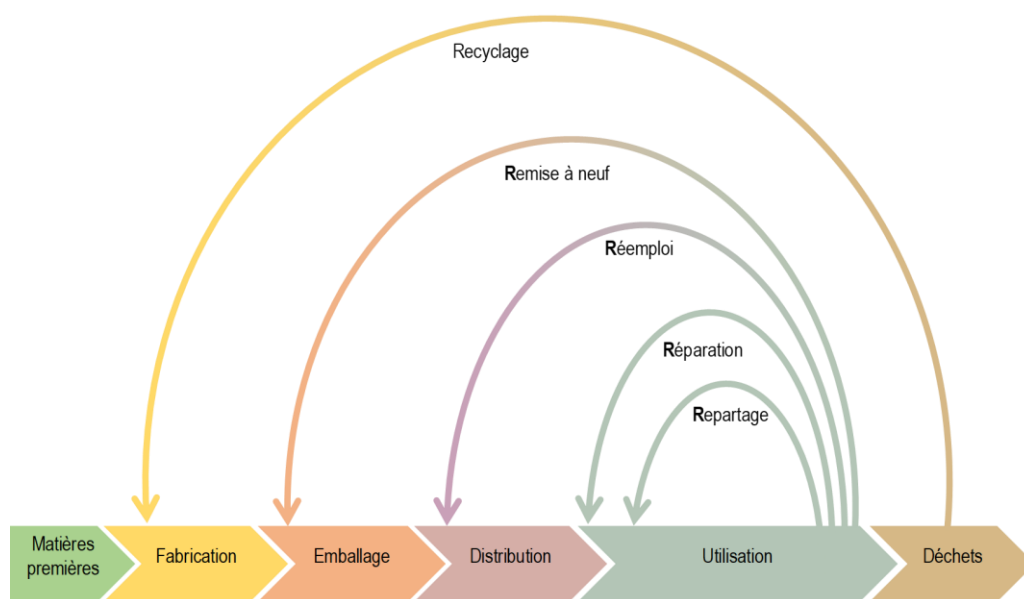


Schéma de principe de l'économie circulaire. Source : ENV/RCJU.

Au cœur des approches circulaires se trouvent la conservation et l'optimisation de la valeur, en veillant à ce que les ressources naturelles (matériaux, énergie, eau, etc.) incorporées dans les produits, les bâtiments, les équipements et structures industrielles ainsi que les autres actifs restent fonctionnels et accessibles le plus longtemps possible.

Un récent rapport de la Commission européenne et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)<sup>1</sup> met en évidence le rôle de pionnier joué depuis des décennies par les **entreprises de l'économie sociale et solidaire** dans l'élaboration et le développement des activités et des pratiques de l'économie circulaire. **Ces organisations s'engagent dans les chaînes de valeur circulaires et renforcent ainsi l'inclusion sociale**. Elles opèrent souvent au niveau local et contribuent à des modèles économiques circulaires basés sur la proximité et la collaboration. Ce rapport explique également comment les stratégies de mise à l'échelle développées par les acteurs de

<sup>1</sup> Policy brief on making the most of the social economy's contribution to the circular economy. Commission Européenne, OCDE, ISSN: 1977-5342, janvier 2022

l'économie sociale peuvent être exploitées pour accélérer la transition vers une économie circulaire et inclusive.

## 1.2 Etat de situation au niveau fédéral et cantonal

**Au niveau fédéral**, la politique environnementale est de longue date centrée sur le développement des filières de recyclage, ce qui a mené l'Office fédéral de l'environnement au constat que « *le principe de la circularité s'est pour l'heure avant tout imposé dans le secteur de la gestion des déchets* »<sup>2</sup>.

Ainsi, les **4R** de **Repartage, Réparation, Réemploi et Remise à neuf** (voir schéma ci-dessus) sont très insuffisamment développés en Suisse. Cette situation contraste avec la volonté d'un nombre croissant de citoyen.ne.s et d'entreprises de réduire leur impact sur l'environnement en appliquant les principes de l'économie circulaire.

Le Parlement fédéral a pris conscience de la situation récemment, ce qui a mené la Commission fédérale de l'environnement (CEATE) à élaborer une initiative parlementaire intitulée « *Développer l'économie circulaire* » (n°20.433). Cette initiative est actuellement en consultation, notamment auprès des autorités cantonales. Il devrait en résulter un renforcement des bases légales fédérales à l'horizon 2023.

**Au niveau jurassien**, les premières discussions relatives au développement de l'économie circulaire ont eu cours en 2019 dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle *Loi cantonale sur les déchets et les sites pollués (LDSP)*. La faiblesse de la législation fédérale, le manque de données et réflexions de base (par exemple le présent document) et le peu de ressources dédiées à la thématique au sein de l'administration cantonale n'ont pas permis une prise en compte détaillée des vertus de l'économie circulaire. La loi s'attache toutefois à défendre le principe de « *réduction des déchets à la source* », qui fait partie intégrante de l'économie circulaire.

Tant le Parlement que le Gouvernement jurassien ont exposé ces dernières années une volonté d'évoluer vers une économie plus circulaire. Au niveau du Parlement, les interventions ont principalement visé la réduction des déchets à la source, en particulier en lien avec l'utilisation des plastiques à usage unique. Le Gouvernement a pour sa part soutenu le projet d'initiative fédérale de la CEATE. Il a également clairement exprimé sa volonté d'agir dans sa réponse à la question écrite n°3410 « Un concept cantonal de collecte des déchets? » en indiquant à propos de l'économie circulaire que :

*« Dans le domaine en fort développement de l'économie circulaire, les projets réalisés ou en construction à l'échelle locale (communes, associations, coopératives, entreprises) devront être fédérés et mis en réseau à l'échelle cantonale. Ainsi, c'est dans la collecte, le partage, la réutilisation, la revente des objets et des matériaux que le Gouvernement entend à l'avenir engager l'action de l'Etat, avec un objectif clair : réduire les quantités de déchets, leurs nuisances sur le climat et le coût de leur élimination par les collectivités. »*

Finalement, sans entrer dans les détails des aspects financiers, on relèvera encore que la redevance cantonale sur les déchets urbains a été relevée au début de l'année 2021 : en premier lieu afin d'assurer le financement des assainissements de sites pollués, mais aussi pour contribuer sous des formes encore à définir au développement de l'économie circulaire dans le Jura.

---

<sup>2</sup> [www.bafu.admin.ch/fr](http://www.bafu.admin.ch/fr), thème « économie circulaire »

### 1.3 Le projet 4RJU, son organisation et ses objectifs

Dans le contexte très évolutif décrit au chapitre précédent, des discussions ont débuté à la fin de l'année 2020 entre l'Office de l'environnement (ENV) et trois acteurs historiques locaux de l'économie circulaire que sont Caritas Jura, Emmaüs Jura et la Fédération romande des consommateurs (FRC). Ces premiers contacts ont rapidement mené au lancement du projet 4RJU, qui a consisté depuis le printemps 2021 à :

- Rechercher des projets de développement de l'économie circulaire dans quatre filières en particulier : « textiles », « meubles », « électronique-électroménager » et « vélos ».
- Discuter au sein d'un comité de pilotage de la pertinence et de la faisabilité de différents projets et de lancer des pilotes; imaginer les suites à donner aux réflexions menées.

Le Comité de pilotage (CoPil) réunissait à ses débuts Emmaüs Jura, Caritas Jura, la FRC, le Service de l'action sociale (SAS) et ENV. Des représentantes des syndicats de communes en charge de la gestion des déchets (SEOD, SIDP et SCFM) ont rapidement rejoint ce CoPil, suivies par l'association Le Vilebrequin et la commune de Delémont. Différents contacts ont eu lieu tout au long de l'année 2021 avec d'autres acteurs de l'économie circulaire, toutefois sans exhaustivité à ce stade. De même, des discussions ont eu lieu avec différentes entreprises et des commerces souhaitant développer des prestations d'économie circulaire. Le Service de l'économie et de l'emploi (SEE) a également suivi le projet et contribué à orienter certaines réflexions, notamment en lien avec l'industrie.

Enfin, deux ateliers participatifs ont été organisés en octobre 2021 à Boncourt et Vicques afin d'échanger des idées et projets avec des représentants d'une quinzaine de communes jurassiennes.

S'agissant de développer l'économie circulaire, les travaux du CoPil 4RJU se sont tout d'abord centrés sur les processus de limitation des quantités de déchets et le maintien des ressources et produits en usage le plus longtemps possible. Les discussions menées au sein du groupe, mais aussi avec différentes organisations et entreprises, ont mené à la prise en compte d'autres points d'attention, à savoir :

- Conserver et optimiser la valeur des ressources naturelles (matériaux, énergie, eau, etc.), des infrastructures industrielles existantes et d'autres actifs disponibles dans le canton du Jura.
- Donner la priorité à l'impact social et développer des activités qui profitent à la société, soutenir le changement de comportement des consommateurs et consommatrices pour favoriser un changement structurel.
- Accélérer la transition écologique et sociale en s'appuyant sur l'ancrage local et les modèles d'affaires souples des entreprises sociales en favorisant les coopérations avec les entreprises classiques.

Le présent rapport rend compte des principales réflexions et échanges menés durant l'année 2021. Il propose des mesures concrètes pour assurer un développement de l'économie circulaire aussi coordonné et efficient que possible dans le canton du Jura.

## 2 SITUATION ACTUELLE ET PROJETS PAR FILIÈRE

### 2.1 Situation actuelle

Pour les trois filières évaluées (textiles, meubles, électronique et électroménager), des fiches sont fournies en annexe.

En se basant sur ces fiches et sur les discussions au sein du CoPil, la situation actuelle peut se résumer ainsi :

- **Des potentiels de développement sont possibles dans toutes les filières.** Cela résulte en premier lieu du fait de « gisements » très importants : plusieurs tonnes de vêtements sont collectées chaque semaine, plusieurs milliers de meubles valorisables sont éliminés avec les déchets encombrants chaque année, des milliers de vélos dorment dans les caves et garages de la population, et des volumes importants d'ordinateurs, appareils électroménagers et autres équipements électroniques et électriques prennent le chemin du recyclage sans autre valorisation (malgré un important potentiel de reconditionnement et de réemploi).
- **Des projets ont vu le jour ou sont en gestation à différents niveaux.** Il s'agit pour les acteurs historiques de l'économie circulaire du projet « *Vélos pour tous* » de Caritas et de « *Vélüs* » chez Emmaüs, qui complètent l'offre actuelle de réparation du secteur deux-roues. Des activités dans le domaine de la rénovation et du surcyclage de mobilier ainsi que du reconditionnement d'ordinateurs et la réparation d'appareils électroménagers sont aussi en cours de développement. La commune du Noirmont a débuté une collaboration avec Regenove pour la valorisation de mobilier éliminé dans les déchets encombrants ; Courgenay a ouvert un centre de valorisation et de sensibilisation composé d'une bibliothèque d'objets et d'un atelier de réparation ouvert ; Boncourt a réorganisé sa déchetterie afin d'installer une micro-ressourcerie et un atelier de valorisation des textiles est mis en place ; etc. A Alle, FLASA SA a établi une coopération étroite avec Emmaüs Jura et Caritas Jura pour développer des activités de surcyclage utilisant des infrastructures industrielles préexistantes pour un véritable écosystème socio-environnemental. A Delémont, un certain nombre d'activités économiques, culturelles et sociales, dont la bibliothèque d'objets Le Vilebrequin, se développent sur la friche SAFED située à la sortie sud de la gare. Différents acteurs de l'économie circulaire y trouveront leur place, en complément de la ressourcerie que le SEOD prévoit d'installer sur son site intercommunal de collecte et valorisation des déchets (« déchetterie » selon l'ancienne terminologie). Enfin, au niveau de la société civile, différents outils et organisations existent déjà ou sont en projet. Par exemple, il existe des pages dédiées au troc sur les réseaux sociaux et des réseaux SEL d'échange de biens et services.

### 2.2 Projets par filière en cours de planification

Les projets déjà en cours ou en passe de se réaliser sont décrits brièvement dans le présent chapitre, alors que les fiches en annexe donnent des informations plus détaillées sur les potentiels à moyen terme.



Figure 1: Vente d'un meuble rénové à la Flasa à Alle (Emmaüs)

## Meubles

Un atelier de surcyclage de meubles et d'objets de décoration est en réflexion, en collaboration avec des professionnels du secteur du bois et du design. Un atelier de rénovation est déjà opérationnel sur le site de FLASA à Alle, qui ambitionne de devenir un pôle d'innovation socio-écologique.

En collaboration avec la branche du meuble (marchands et fabricants), une convention est en cours d'élaboration pour assurer le « bouclage<sup>3</sup> » du cycle de vie des meubles après la vente tout en apportant de la valeur ajoutée sociale et écologique aux partenaires.

## Textiles

Emmaüs Jura et Caritas Jura ont tous deux débuté le développement de filières de réparation-recyclage de textiles, dans un cas avec une couturière indépendante, dans l'autre via les ateliers de Caritas Jura. Emmaüs Jura mène également une réflexion avec FLASA SA<sup>4</sup> et des entreprises spécialisées afin de transformer les matières textiles en produits isolants phoniques et thermiques.



Fig. 2: 4 tonnes de vêtements prêts à être expédiés (Emmaüs)



Fig. 3: Atelier Vélüs dans les locaux de FLASA à Alle (Emmaüs)

## Vélos

Aussi bien chez Caritas Jura que chez Emmaüs Jura des ateliers de réparation sont déjà actifs. Emmaüs Jura développe un concept d'atelier itinérant en collaboration avec une organisation de Neuchâtel active sur tout le territoire suisse, qui offre des services en lien avec les vélostations et les entreprises de locations de vélos. En coopération avec une entreprise locale, un projet de fabrication de remorques pour VAE est en gestation. L'écoconception de ce produit prévoit l'utilisation d'éléments de vélos recyclés.

---

3 Le bouclage du cycle de vie concerne les flux de matières des objets produits et consiste à réintégrer la plus grande masse possible dans le cycle de production en évitant au maximum les pertes (transformation en énergie, décomposition en déchets, etc.)

4 Filature de laine peignée d'Ajoie S.A.



Fig. 4: Reconditionnement d'appareils électroménagers à la Flasa à Alle (Mac Jura Electroménager Sàrl)

### Equipements électriques et électroniques

Un atelier de réparation permanent est en cours de réalisation à Courgenay. La mise en place d'une banque de pièces détachées est à l'étude à Alle. Une activité de reconditionnement d'appareils de gros électroménager a été mise en place en collaboration avec une PME ajoutée. Le reconditionnement et le réemploi d'ordinateur présente un énorme potentiel, notamment pour fournir les écoles et certains secteurs de l'administration jurassienne.

### Bibliothèques d'objets

Deux bibliothèques d'objets sont en phase de collecte et ouvriront leurs portes entre mars et juin 2022. Les projets sont portés par Le Vilebrequin à Delémont et BiblioRep à Courgenay.

Dans les deux cas, un vaste panel d'objets appartenant à des domaines aussi variés que le camping, la cuisine ou la menuiserie est prévu. Le Vilebrequin récolte par ailleurs des matériaux de construction et de bricolage auprès des entreprises et des particuliers, et prévoit également la réalisation d'ateliers, cours et conférences sur la circularité des biens et plus largement le développement durable. A Courgenay, la bibliothèque d'objets est réalisée en parallèle d'un atelier de réparation.



Figure 5: Récolte d'objets pour BiblioRep, Courgenay (Emmaüs)

## 3 REFLEXIONS DU COPIL

Sur la base des différents constats relatifs à la situation actuelle et aux projets de développement possibles dans différents domaines, le CoPil a mené des réflexions sur les questions de gouvernance et de synergies à créer pour développer une économie circulaire citoyenne jurassienne. Une approche plus large a également été réalisée, en intégrant différents éléments d'actualité aux réflexions: rédaction d'un Plan Climat cantonal en cours, volonté du Parlement cantonal d'étudier la mise en place de revenus de transition écologique (RTE), apparition de nouvelles initiatives privées visant à réduire la consommation et le gaspillage, volonté des entreprises locales de contribuer à un cycle plus « vertueux » des produits vendus.

Les résultats de ces réflexions sont présentés dans ce chapitre.



### 3.1 Nécessité de créer un organisme de conseil et d'échanges d'information

Les personnes engagées dans le CoPil, qu'elles soient représentantes d'institutions, de services de l'Etat, de communes ou de la société civile ont en premier lieu fait le constat d'un **manque de coordination et d'information concernant l'organisation de l'économie circulaire dans le Jura**. Ce constat est partagé par différents acteurs du secteur privé avec qui le sujet a été discuté en dehors du CoPil.

Pour créer un écosystème efficace et cohérent, il est indispensable d'identifier les opportunités, les acteurs et les ressources en amont du processus de création des activités. Cela permet d'éviter des doublons, un gaspillage de compétences et une course à la maîtrise des flux ou filières.

Le développement du projet Vilebrequin en est un bon exemple. L'association a demandé du soutien auprès de la commune de Delémont, qui est entrée en matière tout en demandant que le projet soit élargi à d'autres communes du district. Si cette demande est parfaitement logique, elle n'en constitue pas moins une difficulté supplémentaire pour l'association. On peut ainsi facilement imaginer que **de bons projets issus de la société civile s'enlisent en raison de l'absence d'un organe de soutien et de coopération** des initiatives privées comme publiques.

Un autre exemple est la réalisation du tiers-lieu initié par la commune de Courgenay. BiblioRep (bibliothèque d'objets et ateliers de réparation ouvert) s'est concrétisé rapidement notamment grâce aux informations et à la mise en réseau des parties prenantes à travers le CoPil 4RJU.

Il apparaît donc primordial de créer en premier lieu **un organe servant de plateforme d'échanges et de conseil aux porteurs de projet en lien avec l'économie circulaire**. Le CoPil a partiellement joué ce rôle durant l'année 2021, mais de façon encore peu structurée et non pérenne.

### 3.2 Nécessité de travailler en réseau

Les projets d'économie circulaire, quel qu'en soit le porteur, se développent plus facilement dans les villes du fait de la densité de population et parfois également de soutiens financiers importants y compris par les communes.

En région rurale, il n'est pas imaginable par exemple de créer une bibliothèque d'objets par localité, et il y a lieu de veiller à ce que les gains économiques et écologiques du partage d'objets ne soient pas annihilés par un fort accroissement des trajets en voiture (effet rebond).

Cela étant, chaque localité jurassienne est susceptible de développer l'un ou l'autre projet d'économie circulaire, adapté à sa propre réalité. Pour cela, il faut simplement qu'**une mise en réseau et des synergies soient trouvées pour créer des filières durables**.

On peut ainsi imaginer, par exemples, les filières suivantes :

- **Meubles** : Caritas Jura et Emmaüs Jura ne transportent plus systématiquement les meubles collectés chez des particuliers jusqu'à leurs locaux, mais les déposent auprès de renovateurs ou de surcycleurs de meubles implantés dans diverses communes. Les meubles rénovés ou surcyclés sont ensuite vendus sur internet, avec livraison possible par Caritas Jura ou Emmaüs Jura, ou repris par ces institutions pour être amenés vers un point de vente.
- **Textiles** : l'ensemble des vêtements collectés dans le canton est stocké et trié sur le site FLASA à Alle. Au vu du volume des locaux et des infrastructures industrielles existantes, cela permet de prendre le temps nécessaire à une bonne qualité de tri des vêtements et matières (catégories « à vendre », « à recoudre », « à valoriser pour la matière », « à éliminer »). Les vêtements à recoudre ou recréer sont repris par des ateliers de couture disséminés dans le canton, puis ramenés sur le site FLASA ou directement vendus dans les localités. Des collections d'habits, assez complètes et de saison, peuvent alors être préparées et envoyées vers différents points

de vente. De plus, les textiles invendables et les déchets peuvent être utilisés pour la fabrication d'isolation phonique ou thermique.

- Electroménager et ordinateurs : la réception sur place d'appareils électroménagers et d'ordinateurs, par exemple dans des dépôts ou des tiers-lieux, évite la détérioration de ces appareils et la perte de composants précieux. Le reconditionnement d'ordinateur est un exemple d'activité qui peut être réalisée facilement dans le cadre d'animations ou de sociétés locales après une petite formation.
- Objets empruntés : un catalogue en ligne permet de prendre connaissance des objets disponibles dans les bibliothèques d'objets et permet de réserver un objet à l'avance, à l'égal d'un livre dans les bibliothèques communales ou cantonales. Ce système de réservation peut être couplé à la sélection d'un lieu de retrait dans différents commerces de proximité et les filiales d'Emmaüs Jura et de Caritas Jura. Les objets sont ensuite acheminés dans ces différents lieux par l'entremise des nombreux transports effectués actuellement par Caritas Jura et Emmaüs Jura au travers du canton. Ainsi l'activité d'une bibliothèque d'objets touche une plus large population, sans générer de transports supplémentaires.

### 3.3 Pertinence d'un réseau de « tiers-lieux » soutenu par les communes

**Les changements de comportements et d'habitudes de consommation dans notre société sont un élément indispensable** de la réduction des impacts négatifs de l'homme sur le climat et l'environnement. Or, pour que les citoyens et citoyennes adoptent des comportements plus durables, ils doivent :

- Être mieux informés ;
- Avoir accès facilement aux produits réintroduits dans le circuit économique.

Les tiers-lieux, espaces dans lesquels les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle, sont un nouveau type d'environnement social pouvant prendre par exemple la forme de bibliothèques, d'espaces de travail partagés, de FabLab ou de Repair'Café.

La création d'un tiers-lieu s'appuie sur la constitution d'une « communauté » locale qui est le moteur de son développement et de son animation. L'impulsion d'une telle communauté peut venir de la société civile (groupe de citoyens, associations, etc.) ou des collectivités publiques (communes, régions). Dans les deux cas de figure, un soutien des collectivités locales peut se traduire par la mise à disposition de locaux ou par un soutien financier.

Les réflexions et les premières expériences du CoPil montrent que **la création de tiers-lieux et surtout leur mise en réseau peut contribuer à faire évoluer les habitudes de consommation tout en favorisant l'économie locale en créant de nouvelles activités.**

En soutenant la création de tels « tiers-lieux » (par exemple en valorisant des bâtiments communaux ou privés qui ne sont plus utilisés), les communes participent aussi à l'extension du réseau composé des différents acteurs de l'économie circulaire et donnent la possibilité à leur population d'accéder à ces nouveaux services. Par exemple, dans le cas de l'abandon de la collecte des « encombrants » par la commune, un tiers-lieu peut orienter les citoyens sur les possibilités existantes de revalorisation des objets dont ils veulent se séparer.

### 3.4 Création d'un revenu de transition écologique

Le 3 mars 2021, le Parlement jurassien a accepté un postulat (n°1330a) demandant d'examiner les opportunités du revenu de transition écologique (RTE) pour le canton du Jura.

Le CoPil 4RJU a eu l'occasion d'étudier les grandes lignes du RTE avec sa conceptrice la Prof. Sophie Swaton. Le RTE est avant tout un outil pour accélérer la transition écologique sur un territoire donné. Il représente une aide financière individuelle et sociale, limitée dans le temps, qui inclut une formation pour la personne en décrochage professionnel, obligée de se reconverter ou porteuse d'un projet à visée sociale et/ou écologique. Il vise à verser un revenu en contrepartie d'activités orientées vers l'écologie et le lien social.

Le modèle RTE représente une opportunité d'allier le social et l'écologie. Il repose sur deux hypothèses :

- a) On ne peut pas dissocier l'écologie du social.
- b) Le travail ne manque pas, il faut que de [nouvelles] activités favorisant la transition écologique puissent être rémunérées.

De nombreux secteurs peuvent être concernés : agrobiologie, énergie, transports, technologie de l'information et de la communication, etc. L'innovation n'étant pas l'apanage de l'industrie ou de la technologie, de nombreuses innovations agrobiologiques, sociales, etc. peuvent émerger et contribuer à l'atteinte des objectifs fixés en termes de réduction de production de GES<sup>5</sup> et de modification de la consommation. Ces nouvelles initiatives, qui ont en général besoin d'un soutien à leur début, contribuent aux « biens » et aux intérêts communs.

**Le CoPil est d'avis que le RTE s'intègre parfaitement avec la création de nouvelles activités en lien avec l'économie circulaire.** Au vu des difficultés sociales et économiques attendues ces prochaines années (effets du dérèglement climatique et biologique, pandémies, crises mondiales dues aux conflits armés, etc.), tester le RTE à très court terme dans un domaine en particulier est pertinent, pour ne pas dire fondamental. Le faire dans le domaine de l'économie circulaire est intéressant étant donné que le RTE donne aussi l'occasion de mettre en réseau les acteurs d'un territoire (rassemblés sous forme de coopérative de transition écologique) et les territoires entre eux (ce qui va dans le sens de la création du réseau cantonal de « tiers lieux »). Il s'agit de ne pas réinventer la roue et de favoriser la mise en commun et le partage des connaissances et outils développés. Le concept prévoit également un accompagnement adapté et un lien avec la recherche qui permettent de pérenniser les acquis. Au final, on assiste à une convergence des partenaires, des ressources et des activités vers un but commun : réduire les GES et les effets du dérèglement climatique.

### 3.5 Aspects sociaux

Depuis de nombreuses années, les entreprises de l'économie sociale et solidaire (Caritas Jura, Emmaüs Jura, Centre Social Protestant (CSP), etc.) offrent des opportunités de réentraînement au travail, d'apprentissage, de réinsertion sociale et/ou professionnelle et d'inclusion par des emplois pour les plus défavorisé.e.s, assurant ainsi un droit au travail productif et contributif. Cet état doit être préservé, voire renforcé, en garantissant que les bénéficiaires de chaque activité enrichissent les collectivités sur le plan environnemental, social et économique. C'est d'ailleurs ce que préconisent l'OCDE et la Commission européenne dans un récent rapport<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> Emissions générées par la fabrication et le transport de produits importés

<sup>6</sup> «POLICY BRIEF ON MAKING THE MOST OF THE SOCIAL ECONOMY'S CONTRIBUTION TO THE CIRCULAR ECONOMY», Commission Européenne, OCDE, ISSN: 1977-5342, janvier 2022

Depuis des décennies, les organisations de l'économie sociale et solidaire jouent un rôle de pionnier dans l'élaboration et le développement des activités et des pratiques de l'économie circulaire. En donnant la priorité à l'impact social plutôt qu'à la maximisation du rendement du capital, ces organisations sont en mesure de réinvestir une partie de leurs bénéfices dans la poursuite de leur objectif social ou environnemental et de développer des activités qui profitent à la société même si elles peuvent sembler moins rentables du point de vue d'un investisseur en capital.

Le projet « canton zéro chômeur longue durée » mené par les Caritas Régionales de Suisse romande présente en particulier des synergies intéressantes avec le développement de prestations dans l'économie circulaire. Ce projet prévoit la possibilité de créer des postes mieux adaptés à la personne en recherche de travail que ce que propose le marché de l'emploi. Avec un soutien cantonal, la création et le financement partiel de quelques emplois dans le cadre de l'économie circulaire sociale et solidaire serait possible.

### 3.6 Développement au travers du Plan Climat Jura

**Plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre de la population suisse est générée à l'étranger par la fabrication de biens importés.**

La question de la prise en compte ou non de ces émissions fait débat. Les objectifs de l'Accord de Paris adoptés en 2015 ne ciblent que la réduction des émissions « territoriales ». Cependant, il apparaît de plus en plus évident qu'une société ne peut pas s'affranchir des nuisances qu'elle génère à l'étranger pour sa propre consommation. L'économie circulaire, qu'elle s'adresse aux personnes (consommatrices et consommateurs) ou aux industries (producteurs et productrices), s'inscrit dans cette vision globale de développement véritablement durable, a contrario de la stratégie d'exportation des nuisances.

Il est difficile de calculer les réductions d'émissions de gaz à effet de serre induites par des projets d'économie circulaire, mais des outils d'évaluation vont se développer ces prochaines années. En l'état, il est surtout intéressant de prendre en compte les éléments suivants :

- Faire réparer son lave-linge ou acheter un habit par an en seconde main n'a pas un effet sur le climat aussi marqué qu'isoler sa maison ou réduire sa mobilité en voiture thermique, mais...
- S'intéresser à l'économie circulaire (ou dans le langage classique à la réparation et au seconde main) peut engager chaque personne vers une prise de conscience de son bilan carbone et vers un changement progressif des habitudes de consommation, d'alimentation, de mobilité, etc.

Ainsi, le développement de projets d'économie circulaire ouverts à l'ensemble de la population est à considérer comme un « pied dans la porte » extrêmement important pour engager chacune et chacun vers une réduction de ses émissions, directes ou indirectes, de gaz à effet de serre.

Dès lors, il est évident que les recommandations et les initiatives présentées dans le présent rapport doivent être reprises dans le Plan Climat Jura. Cela contribuera à donner à l'économie circulaire la place qu'elle mérite dans la lutte contre le changement climatique.

### 3.7 Synergies avec l'alimentation durable

**L'alimentation est, tout comme l'achat des autres biens de consommation, une des sources importantes de nuisances de l'homme sur l'environnement et le climat.** Elle pose également de nombreuses questions sur les filières existantes, la surconsommation, le gaspillage, et ne se trouve jamais bien loin lorsque s'engagent des discussions sur l'économie circulaire.

Le groupe 4RJU n'a pas traité des questions liées à l'agroécologie et à l'alimentation durable. Il a toutefois été discuté brièvement de complémentarité avec la création d'un réseau de « tiers-lieux ». Sur ces sites, il semble évident que des synergies pourraient être trouvées. Par exemple : en plus de récupérer des vêtements et appareils à réparer et de disposer d'un atelier de couture, un tiers-lieu pourrait faire la distribution de produits en vente directe (paniers de fruits et légumes, viandes, produits laitiers) et disposer d'un petit laboratoire de transformation alimentaire pour élaborer des confitures, soupes, pâtes, légumes locaux surgelés, etc. De tels lieux existent déjà en France voisine et fonctionnent depuis plusieurs années. On constate une diminution des déchets alimentaires dans les communes disposant de telles initiatives<sup>7</sup>.

Ces synergies devront être réfléchies dans les prochaines étapes des projets, en étroite collaboration avec les autorités communales et/ou des associations et coopératives.

### **3.8 Synergies avec les centres de collecte et valorisation (inter)communaux**

Les centres de collecte et valorisation de déchets (anciennement «déchetteries») sont appelés à se développer dans le canton ces 2-3 prochaines années. En effet, la nouvelle loi cantonale sur les déchets impose à chaque commune de disposer d'un tel site, sur sa commune ou ailleurs dans son district.

Dans bien des cas, ces sites seront liés au développement de l'économie circulaire, en particulier pour les déchets encombrants (meubles, etc.). Un tel système est déjà opérationnel sur le site du Tritout de Vicques et au Noirmont. Des réflexions sont en cours au SEOD et dans les deux autres districts. Le caractère social de tels sites est évident : 1 chef d'équipe collaborateur de Caritas Jura et 4 à 5 collaborateurs en emploi adapté (rentiers AI) travaillent au Tritout.

La création de CCV impliquera dans de nombreuses communes la fin des tournées porte-à-porte de ramassage des encombrants. Un service aux personnes à mobilité réduite pour la prise en charge à domicile des encombrants (et autres déchets) devra se développer. Des synergies avec d'autres prestations de transport, notamment liées au réseau d'économie circulaire, pourront ainsi être exploitées.

### **3.9 Création d'un label**

La création d'un label « Economie circulaire » pour les communes ou autres acteurs de projet a été discutée. Etant donné les expériences réalisées dans d'autres domaines comme l'énergie, l'alimentation ou la santé montrent que les principaux avantages d'un label sont : la garantie de qualité, la reconnaissance du bon travail effectué, la structuration et quantification des bonnes pratiques, etc.

La mise en place d'un label n'étant pas indispensable, et en général passablement chronophage, il n'a pas été jugé pertinent d'y réfléchir de manière approfondie, du moins à ce stade.

### **3.10 Cofinancements de projets**

Diverses fondations et organisations ont pour mission de cofinancer certains projets d'économie circulaire. L'association Le Vilebrequin a prospecté en ce sens, mais a constaté qu'il était difficile de convaincre des bailleurs de fonds sans des soutiens comme celui de l'Etat par exemple, ou sans s'inscrire dans un projet global à l'échelle d'un territoire.

---

<sup>7</sup> Par exemple Ungersheim en Alsace

La Loterie Romande est la source de co-financement la plus évidente à ce jour dans le Jura pour certains projets. Il est important de lancer une démarche structurée de recherche de fonds. La création d'une fonction de «fundraiser» pour la recherche de financement serait utile pour identifier et contacter les organisations prêtes à investir ou soutenir des activités ou des projets de l'économie circulaire.

### 3.11 Concurrence déloyale et aide publique

Le Copil 4RJU a évalué les aspects liés à la concurrence déloyale et à l'aide public. Les actions et projets mis en œuvre dans le cadre de l'économie circulaire citoyenne touchent toutes l'intérêt public. Une première analyse ne démontre pas que les initiatives et/ou projets lancés seraient en contradiction avec la LCD<sup>8</sup> ou la législation concernant les aides publiques ou les subventions. A noter que les différentes organisations actives poursuivent toutes des buts non lucratifs. Le Copil 4RJU retient que :

- Différents contacts avec des entreprises actives dans les domaines « meubles », « textiles » et « électroménager » ont montré qu'un **partage des prestations était possible**, et que les entreprises jurassiennes, de plus en plus sensibles à la durabilité et à la responsabilité sociale, envisagent positivement des partenariats avec des organismes à but non lucratif et d'intérêt public.
- Le partage des prestations doit encore être réfléchi plus en détail, et peut-être sur certains points faire l'objet d'une analyse juridique. Le contenu de l'initiative parlementaire fédérale « Développer l'économie circulaire » devra aussi être pris en compte.

---




8 Loi fédérale sur la concurrence déloyale, RS 241

## 4 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le Copil 4RJU est convaincu que les collectivités publiques jurassiennes (canton et communes) doivent **s'investir fortement pour le développement de projets d'économie circulaire destinés à la population jurassienne et l'engageant dans ce domaine porteur**. Un engagement volontaire et rapide représente une action concrète pour contribuer aux objectifs du développement durable (ODD) et faire face aux conséquences du dérèglement climatique. C'est également une **excellente opportunité pour notre canton de démontrer sa créativité, son esprit d'entreprise et sa solidarité par une approche pragmatique et ancrée sur son territoire**.

Il est urgent d'**engager les responsabilité individuelles et collectives pour modifier en profondeur les habitudes de consommation de la population et renforcer la résilience** territoriale face aux bouleversements auxquels les autorités locales doivent faire face.

Le tableau suivant décrit comment la RCJU pourrait contribuer à au moins trois ODD et impliquer les acteurs du tissu économique ainsi qu'une partie de la population particulièrement concernée par la transition écologique et la cohésion sociale.

	<p><b>Création de revenus pour les jurassien.ne.s les plus démun.ie.s</b></p>	<p>Historiquement et culturellement, le marché de la seconde main et du réemploi permet à des organisations d'insertion et/ou d'entraide de servir des revenus aux plus démunie.s (<b>Economie sociale et solidaire</b>). Ce secteur représente également une opportunité de réduction du chômage et de revenu de transition écologique.</p>
	<p><b>Effets sur les habitudes de consommation des jurassien.ne.s</b></p>	<p>Une part de plus en plus importante de la population attache de l'importance à une consommation responsable privilégiant les biens de seconde main, la réparation et/ou l'achat de l'usage (<b>Economie de la fonctionnalité et allongement de la durée d'usage</b>). La raréfaction ou l'augmentation du prix de certains biens de consommation, induise également un changement des habitudes.</p>
	<p><b>Effets sur la réduction de GES et impact environnementaux.</b></p>	<p>Toute création et élimination d'un nouvel objet émet des gaz à effet de serre (GES). Le réemploi, la réutilisation et le surcyclage contribuent de manière significative à la lutte contre le réchauffement climatique et les atteintes à l'environnement. (<b>Economie durable</b>). De plus la responsabilité élargies des producteurs ouvrent de nouvelles opportunités</p>

A noter que dans une prochaine étape, il sera nécessaire de définir des indicateurs permettant de monitorer les activités et mesurer les effets et les impacts des actions entreprises. Une collaboration avec des partenaires issus de la recherche pourrait s'avérer profitable.

L'examen des nombreuses réalisations déjà en cours en Suisse et en Europe, l'évaluation des expériences en cours dans le Jura ainsi que les réflexions et échanges d'idées entre ses membres, permettent au Copil de **formuler les recommandations suivantes** pour maintenir l'impulsion et poursuivre le développement de l'économie circulaire citoyenne.

#### 4.1 Recommandation I

**La création d'une plateforme ou centre d'information, d'échange et de coordination au niveau cantonal est nécessaire.** Nous l'avons vu plus haut (3.1, 3.2), la mise en œuvre d'une économie circulaire citoyenne efficace est intimement liée à la **mise en réseau des acteurs locaux sur un territoire donné**. Cela implique pour chaque partie intéressée d'identifier rapidement et clairement les potentiels partenaires et les flux de matières et/ou de composants. Dans une approche citoyenne de l'économie circulaire, les «consomm'acteurs et consomm'atrices» doivent être en mesure de connaître les points d'entrée et de sortie des circuits.

En d'autres termes, tout détenteur d'un objet dont il veut se défaire doit savoir à qui et où le remettre pour que cet objet voit sa durée de vie se prolonger. D'autre part, les sources d'objets ou de matières pouvant alimenter un nouveau processus de production ou de commercialisation doivent pouvoir être localisées. De plus, des données solides (quantité et flux, impacts environnementaux, etc.) doivent être mises à disposition des acteurs de l'économie circulaire. La création d'un centre de compétence spécialisé peut simuler la coopération tout au long des chaînes de valeurs sur le territoire jurassien. Ce centre permet également d'instaurer un monitoring et mesurer la pertinence des actions.

**L'animation et l'actualisation d'une telle plateforme nécessite la mise à disposition de compétences et de ressources humaines adéquates.**

#### 4.2 Recommandation II

**L'utilisation des infrastructures et la mobilisation de communautés locales doit être favorisée et soutenue.** Différentes expériences l'ont démontré, les communes, responsables de la gestion de déchets sur le territoire, sont à la source de nombreux flux matières (textiles, bois (ameublement), dispositifs électriques et électroniques, vélos, etc.). Le transport représente une des composantes importantes de l'impact environnemental (émission de GES). Sur le plan local, l'économie circulaire offre un bon potentiel de création de valeur sociale et économique dans la perspective de la nécessaire transition écologique (cf. RTE). Le succès des actions au niveau d'une localité dépend beaucoup de l'engagement des individus vivant, consommant et travaillant sur le territoire communal. En soutenant, en s'impliquant voire en initiant des activités dans le cadre de l'économie circulaire, les communes peuvent tirer de nombreux avantages de la transition écologique : réduction des volumes de déchets et de leur coût, création de nouvelles activités socio-économiques, renforcement de la cohésion sociale et impact positif sur la collectivité.

**De telles initiatives doivent être soutenues et peuvent facilement être lancées en s'appuyant sur les organisations locales ou régionales : SEOD, SIDP, Caritas Jura, Emmaüs Jura, CSP, etc.**

#### 4.3 Recommandation III

**Le développement et la valorisation des projets identifiés par le Copil 4RJU doivent être soutenus durant leur phase de lancement, et pour certains à plus long terme dans leur fonctionnement.** Initiés et conduits par des communes, des entreprises de l'économie sociale et solidaire ainsi que des entreprises locales ces activités disposent de très peu de ressources. En pérennisant leurs activités, le canton du Jura disposera à moyen terme des compétences et d'un réseau actif lui permettant de déployer une approche de l'économie circulaire et locale en faveur de ses citoyens et citoyennes. La situation actuelle le démontre, les impacts des dérèglements climatiques et environnementaux



nécessitent un changement structurel et une transition écologique et énergétique. Les activités lancées en 2021 (en pleine période de Covid-19) recèlent des opportunités de créations d'emplois et de réductions des impacts environnementaux tout en renforçant la capacité de résilience des collectivités locales.

La mise en œuvre du Revenu de Transition Ecologique (RTE) est un outil qui peut être intégré dans le cadre des projets lancés par Caritas Jura, Emmaüs Jura ou les bibliothèques d'objets à Delémont et Courgenay.

#### 4.4 Cohérence avec les recommandations au niveau international

Selon la Commission européenne et l'OCDE<sup>9</sup>, les organisations de l'économie sociale peuvent accélérer la transition écologique par la participation à la mise en œuvre de l'économie circulaire. **Leurs modèles et pratiques d'entreprise spécifiques les rendent particulièrement adaptées pour structurer des initiatives locales et collectives** qui génèrent des bénéfices à la fois environnementaux et sociaux. Les organisations de l'économie sociale fournissent un modèle de production et de consommation durables, ainsi que des moyens efficaces pour s'étendre durablement.

Les recommandations du Copil sont cohérentes avec ces recommandations qui stipulent de :

- Promouvoir l'intégration de l'économie sociale dans l'économie circulaire en sensibilisant, en partageant les connaissances, en stimulant la demande du marché ou en encourageant l'innovation (recommandation I et II)
- Soutenir les acteurs de l'économie sociale déjà actifs dans l'économie circulaire, par exemple par le biais des marchés publics et un meilleur accès au financement (recommandation III)
- Encourager le dialogue, les partenariats stratégiques et les nouvelles formes de collaboration entre les acteurs publics, les organisations de l'économie sociale et les entreprises le long des chaînes de valeur et au sein des territoires. (Recommandation I et II)
- Contribuer à la constitution d'une base de données probantes et à la production de données solides sur les organisations de l'économie sociale actives dans l'économie circulaire afin de mesurer leur pleine valeur économique ainsi que leurs avantages sociaux et environnementaux. (Recommandation I).

Dans son tout récent rapport sur le changement climatique<sup>10</sup>, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) relève que *«Le développement résilient au climat est possible lorsque les gouvernements, la société civile et le secteur privé font des choix de développement inclusifs qui donnent la priorité à la réduction des risques, à l'équité et à la justice, et lorsque les processus décisionnels, les financements et les actions sont intégrés à tous les niveaux de gouvernance, dans tous les secteurs et dans tous les échelons.»*

En conclusion, le canton du Jura dispose de communautés engagées localement, de savoir-faire et de ressources financières suffisantes pour initier des actions contribuant au développement de la résilience au climat des populations de notre territoire. Il s'agit juste de permettre leur mobilisation.

Comité de pilotage du projet 4RJU, mars 2022

---

9 POLICY BRIEF ON MAKING THE MOST OF THE SOCIAL ECONOMY'S CONTRIBUTION TO THE CIRCULAR ECONOMY», Commission Européenne, OCDE, ISSN: 1977-5342, janvier 2022, disponible sur <https://www.oecd-ilibrary.org/deliver/e9eea313-en.pdf?itemId=%2Fcontent%2Fpaper%2Fe9eea313-en&mimeType=pdf> (EN)

10 WGII Summary for Policymakers, IPCC (GIEC), février 2022, disponible sur <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-ii/> (EN)

Pour le comité de pilotage du projet 4RJU :



Vincent Chapuis

Coordinateur chez Emmaüs Jura



Philippe Wattenhofer

Coordinateur opérationnel chez Caritas Jura

Les autres membres du comité de pilotage 4RJU :

- Sylvie Cortat Frey, représentante de la FRC Jura – Jura bernois
- Carole Maître et Lisa Radda, représentantes de l'association Le Vilebrequin
- Florence Girard, conseillère communale au Noirmont
- Claire Agnolini, conseillère communale à Courrendlin et représentante du SEOD
- Valérie Froté, conseillère communale à Courgenay et représentante du SIDP
- Pascal Mazzarini, chef du Service de la Cohésion sociale, de la jeunesse et du logement de la commune de Delémont
- Guillaume Christe, responsable du domaine Cohésion sociale au Service de l'action sociale
- Christophe Badertscher, responsable du Domaine Installations et activités humaines à l'Office de l'environnement
- Julien Paupe, collaborateur scientifique pour la thématique des déchets à l'Office de l'environnement

# **ANNEXES**

## Fiches thématiques

## A. Fiche MEUBLES

### Situation actuelle

De très nombreux meubles, en bon état ou du moins réparables, sont éliminés comme déchets encombrants. La commune du Noirmont peut par exemple témoigner de la qualité et de la quantité de mobilier récupéré par Régenove depuis la mise en place d'un partenariat sur le site de la déchetterie communale.

Depuis longtemps, des institutions rénovent et revendent une partie des meubles qu'elles collectent. La récupération du mobilier et la revente ne sont toutefois pas organisés de manière optimale, et il existe visiblement un potentiel de développement de filières de seconde main pour une partie du mobilier.

Il existe également un potentiel de récupération de matières premières, en particulier du bois, pour la création de nouveaux objets (meubles ou autres).

Les entreprises jurassiennes de vente de meubles ont des difficultés à éliminer les anciens meubles de leur clientèle autrement que comme déchets. Elles sont ouvertes à un partenariat permettant la reprise de ce mobilier par des institutions.

L'émission de la RTS « Bon débarras » a permis durant l'année 2021 de confirmer les éléments ci-dessus, mais aussi de montrer le succès que rencontrent privés et institutions qui redonnent vie à des meubles en les remettant au goût du jour avec un talent certain. Un coup d'œil en magasin ou sur internet montre aussi le succès depuis quelques années des meubles de première main ressemblant à ceux que l'on peut réaliser par le biais d'une rénovation (cf. exemple ci-dessous).



*A gauche : commode en vente chez Micasa au prix de 579.- frs (janvier 2022)*



*A droite : commode surcyclée en vente chez Emmaüs Jura au prix de 120.- frs (janvier 2021)*

### Projets réalisables

- Etablir une convention avec les entreprises jurassiennes pour organiser la reprise (a priori par Emmaüs et Caritas) de l'ancien mobilier dont la clientèle souhaite se débarrasser.
- Développer un réseau de bricoleurs-réparateurs-artistes capables de redonner

de la valeur et de revendre à bon prix les meubles de bonne qualité.

- Après l'arrêt du ramassage porte à porte des encombrants, renforcer le tri dans les centres de collecte communaux.
- Appuyer la mise en place d'une filière de récupération de matières premières (synergie avec Le Vilebrequin par exemple).
- Développer les points de vente : site internet ou compte de réseau social pour l'ensemble des marchandises, nouveaux points de vente physique (dans des magasins existants ou non).

En résumé, il s'agit donc de **réorganiser et renforcer les filières dans leur ensemble : récupérer plus, rénover plus et mieux, valoriser mieux ce qui n'est pas directement réparable revendre plus et à de meilleurs prix.**

*Remarque : la question de la gestion des « dons en nature », parfois problématiques pour Caritas et Emmaüs car correspondant à l'élimination gratuite de mobilier de valeur négligeable, devrait être intégrée à la suite des réflexions (relations avec les communes, centres de collecte, etc.).*

#### **Collaborations avec des entreprises privées**

- Un projet de convention avec les entreprises jurassiennes a été établi, en vue d'organiser la reprise des meubles dont la clientèle souhaite se débarrasser.
- Si la filière de vente de meubles de seconde main est bien organisée, quelques emplois pourraient être créés dans la rénovation de mobilier.
- Les meubles de qualité rénovés par des créateurs de talent pourraient à terme trouver des débouchés au sein même de magasins de meubles jurassiens (coin « seconde main » avec label de provenance local et bilan carbone par exemple).

#### **Plus-value en cas de développement d'un réseau de tiers-lieux**

- Facilitation de développement d'ateliers de rénovation de meubles dans différentes localités.
- Création de sites de stockage temporaire de meubles ; optimisation des transports pour les institutions et renovateurs, site de proximité pour la population.
- Centre de compétence et d'échange pour toutes les personnes souhaitant revaloriser par eux-mêmes leur ancien mobilier.

#### **Co-bénéfices liés à la réduction des déchets pour les communes**

Les encombrants, qui sont en partie constitués de vieux meubles, sont pour beaucoup de communes une catégorie de déchets générant conflits, remontrances de citoyens, difficultés de taxation causale et travail de voirie coûteux et démotivant. Revaloriser le mobilier participerait à réduire ces problèmes.

## B. Fiche TEXTILES

### Situation actuelle

En Suisse, les quantités d'habits vendus annuellement ont doublé en 20 ans en raison notamment du développement de la mode éphémère (« fast fashion »). Durant l'année 2021, les prix du coton et du polyester ont doublé en raison du contexte énergétique et de problèmes d'approvisionnement<sup>11</sup>. La transition énergétique (sortie progressive des combustibles fossiles) accentuera le phénomène à court ou du moins à moyen terme.

Dans le Jura, 250 à 300 tonnes d'habits sont collectés chaque année dans les points de récupération (environ 5'000 kilos par semaine !). Les systèmes de collecte d'habits sont efficaces, mais il y a un manque de ressources évident pour développer la suite de la filière (tri, revalorisation et revente). Des opportunités importantes de récupération et de réutilisation de matière et/ou d'accessoires (fermetures éclair, boutons, etc.) méritent d'être exploitées. Les problèmes d'évacuation des surplus (déchets, vêtements non traités) représentent quant à eux une menace. La solution réside dans la récupération et le traitement sur le territoire jurassien. Ceci nécessite des investissements conséquents et la formation d'une main d'œuvre adéquate.

Caritas a créé un atelier textile dans le cadre des ateliers d'insertion de Caritas Jura. L'objectif est de créer des articles essentiellement à base de matériaux de 2ème main ou recyclés. L'atelier est animé par une personne en emploi social adapté (ESA), dont le poste a été créé en collaboration avec le SAS dans le cadre d'un projet pilote. Les premiers projets : sacs fabriqués à base de sacs de la grande distribution, sacs pour une brasserie locale à base de sacs de la malterie jurassienne, créations de coussins-émotions pour les enfants, lien avec les étudiants en marketing pour la réalisation de prototypes selon leurs projets, etc.

Emmaüs Jura développe de son côté une production d'accessoires de mode et de vêtements avec une couturière indépendante. Le but est de remettre dans le circuit les étoffes de vêtements ne correspondant pas aux besoins du marché.

### Projets réalisables

- Ouvrir un ou plusieurs sites de tri des vêtements collectés et organiser la redistribution vers des points de vente (vêtements non abîmés), des couturières (habits à réparer), des créateurs (textiles réutilisables), et si possible des transformateurs (utilisation de textiles pour autres filières que l'habillement).
- Développer un réseau de couturiers et couturières
- Développer les points de vente : site internet ou compte de réseau social pour l'ensemble des habits à revendre, nouveaux points de vente physique (magasins 100% seconde main, géré par institutions ou privés).

<sup>11</sup> Source : Swiss Textiles

- Créer un centre de recyclage de textile industriel pour la production d'isolant thermique et phonique ou le refilage de fibres en utilisant des savoir-faire et infrastructures disponibles.

En résumé, renforcer et mieux organiser des filières de valorisation et vente des habits, textiles et matières recyclables réduirait les impacts environnementaux tout en apportant une valeur sociale et économique pour notre canton.

### **Collaborations avec des entreprises privées**

- S'appuyant sur les expériences de ses partenaires d'Emmaüs France, Emmaüs Jura coopère avec FLASA SA et NPI Isolation au développement d'un projet de recyclage industriel de textile et de production de matériel d'isolation thermique et phonique. Les avantages d'un tel projet permet de valoriser le capital technique et les compétences métiers déjà existantes en Ajoie en s'appuyant sur une expertise dans le domaine de l'isolation. Etant donné sa spécificité et sa dimension, un tel projet nécessite l'appui d'expertises techniques et financières.

### **Plus-value en cas de développement d'un réseau de tiers-lieux**

- Facilitation de développement d'ateliers de coutures et création de vêtements dans différentes localités.
- Possibilité de faire circuler les habits d'une localité à l'autre (magasin itinérant).
- Création de nouveaux écosystèmes, par exemple dans le domaine de la construction (matériaux isolants).
- Création de nouveaux emplois, notamment à travers le RTE
- Développement d'un centre de compétence régional

## C. Fiche ELECTRONIQUE ET ELECTROMENAGER

### Situation actuelle

Aujourd'hui le secteur des déchets d'équipements électronique et électriques (DEEE) est sous-exploité dans le canton du Jura. C'est le résultat d'un problème à la fois légal et structurel. La filière de récupération est principalement aux mains d'entreprises de recyclage sous l'égide des organisations SENS eRecycling et SWICO Recycling qui bénéficie de la TAR (taxe anticipée de recyclage). L'expérience montre que les DEEE récupérés par cette filière ne sont pour la grande majorité pas réintroduit dans le circuit pour leur fonctionnalité. Il en résulte un sévère impact environnemental dû aux transports, à la perte de précieuses matières et à la déperdition d'énergie par le recyclage (notamment l'énergie grise contenue dans l'objet fonctionnel). Ainsi, cette filière est responsable d'une grande émission de GES alors que la réintroduction dans le circuit par le réemploi serait plus efficient. Aussi bien Caritas Jura qu'Emmaüs Jura développent des ateliers de réparation de DEEE. Des ateliers de réparation (Repair'Café, atelier ouvert) sont aussi animés en collaboration avec la FRC. S'il existe un important potentiel sur les plans environnementaux, sociaux et économiques, il ne faut pas sous-estimer les risques et les difficultés liés à ces activités, notamment en ce qui concerne les normes de sécurité et l'engagement de la responsabilité en cas de réparation et/ou de prêt d'appareils électriques ou électroniques (norme SNR 462638, Essais récurrents et essais après réparation d'appareils électriques).

### Projets réalisables

- Atelier de récupération et de réparation de grand électro-ménager (machine à laver, four, etc).
- Atelier de reconditionnement d'ordinateurs
- Banque de pièces détachées
- Services de réparation mobiles

### Collaborations avec des entreprises privées

- Les activités de réemploi ou de reconditionnement d'équipements électronique et électriques sont parfaitement complémentaire des activités de vente. Des collaborations avec des commerces peuvent facilement se mettre en place sur le modèle gagnant-gagnant. Emmaüs Jura à par exemple mis en œuvre une telle coopération avec MAC Jura SA. Le projet-pilote semble être prometteur.
- Dans un contexte de pénurie de matières premières et/ou de composants électriques/électroniques, la préservation de ces précieuses ressources peut contribuer au maintien d'activité dans les entreprises jurassiennes.
- Des collaborations avec les entreprises dans le domaine de la formation et du perfectionnement professionnelle sont aussi une valeur ajoutée, par exemple pour (re)découvrir des spécificités techniques d'appareils plus anciens ou de



nouvelles opportunités d'utilisation (par exemple batteries électriques)

**Plus-value en cas de développement d'un réseau de tiers-lieux**

- Mise en réseau de «micro-hub» réunissant des réparateurs bénévoles ou professionnels
- Mutualisation d'équipements et d'outillages
- Respect des réglementations en matière de sécurité et d'engagement de la responsabilité en cas de réparation et/ou de prêt d'appareils électriques ou électroniques
- Promotion de la relève dans les métiers techniques, notamment en ce qui concerne les filles
- Collaboration avec les centres professionnels et les entreprises
- Sensibilisation et information de la population pour l'allongement de l'usage des appareils et des biens de consommation, lutte contre le gaspillage
- Amélioration et maintien de la cohésion sociale

## D. Fiche TIERS-LIEUX

### Situation actuelle

-BiblioRep (Nom provisoire) Courgenay

Impulsée par la commune de Courgenay et soutenue par Emmaüs Jura, une association a été créée afin de gérer et d'animer une bibliothèque d'objets et un atelier de réparation ouvert. Dans le cadre d'un partenariat public-privé, cette initiative a trouvé ses quartiers dans les locaux d'une entreprise spécialisée dans l'électroménager et bénéficie de son soutien technique. Ces lieux peuvent également accueillir un espace de coworking accueillant des spécialistes de l'économie circulaire et de l'énergie durable pour devenir un véritable «hub» du développement durable en Ajoie. L'organisation d'événements et d'ateliers participatifs permettra d'informer et de sensibiliser la population à des modes de consommations compatibles avec une situation environnementale et économique bouleversée. BiblioRep intègre son activité dans une approche en réseau et de partenariat avec d'autres organisations.

- Association Le Vilebrequin, Delémont : mise en place d'une bibliothèque dédiée à l'emprunt d'objets et d'outils, dont l'utilisation est occasionnelle. Elle met à disposition des objets de tout domaine d'activité (cuisine, jardin, soirée, etc.) pour permettre aux utilisateurs de disposer de plus, tout en consommant moins. Il s'agit ainsi de rentabiliser la vie matérielle des objets, de mettre à disposition des biens de qualité et ainsi de proposer une alternative à l'achat, afin de réduire l'ampleur de la consommation non essentielle. Dans une même démarche, Le Vilebrequin prend le rôle de ressourcerie en récoltant au sein de sa matériauthèque des matériaux destinés à l'élimination, qui pourtant pourraient encore trouver une utilité pour des particuliers. Finalement, Le Vilebrequin est encore un lieu d'échange social et propose à cette fin des rendez-vous pour se rencontrer et échanger autour de l'utilisation des différents objets de la bibliothèque et des projets particuliers. Il met en relation des personnes d'expérience avec des personnes souhaitant apprendre, afin d'achever un projet. Le Vilebrequin collabore notamment avec le SEL de Delémont et héberge leurs rencontres, afin de permettre une émulation autour des considérations éco-responsables et sociales.

- Coopérative Labo, Saignelégier : mise en commun du savoir-faire et de l'outillage et création de Fab-Lab (contraction des mots fabrication et laboratoire). Ces lieux ouverts au public mettent à la disposition de leurs utilisateurs les ressources techniques, technologiques et humaines (machines, outils, logiciels, procédés, savoir-faire, mentors) nécessaires à la conception, à l'optimisation ou à la réparation de toute sorte d'objets.

- Associations locales ou SEL favorisent la cohésion sociale, le réseau solidaire et l'engagement citoyen.

- Sher'nloc site internet privé de location communautaire (M. Allan Steullet).

### **Projets réalisables**

-Création d'un réseau de partage d'objets au niveau cantonal avec transports gérés en commun entre les différentes structures susmentionnées

-Déchèteries communales : réorientation des citoyens vers des lieux de récupération/recyclage/revalorisation et collaboration avec Le Vilebrequin en qualité de lieu de ressourcerie et de revalorisation de matériaux initialement destinés à l'élimination.

- Création de communautés de pratiques et de centres de compétences en matière de consommation compatible avec les bouleversements climatiques et économiques.

### **Collaborations avec d'autres organisations publiques ou privées**

- Les transports peuvent être mutualisés grâce à une gestion commune du trafic cantonal avec Caritas, Jura et Emmaüs Jura (et pourquoi pas des entités telles que le Bibliobus, le courrier interne de la RCJU, la navette des Hautes écoles BEJUNE, ...). Ils pourraient notamment proposer aux particuliers de profiter des transports réguliers, mis en place suite à cette mutualisation, pour leur permettre de profiter de ce service et augmenter ainsi la rentabilisation des transports.
- Fédération romande des consommateurs pour l'expertise des réparations lors des Repair Cafés
- Formation pour le personnel de voiries et de déchèteries pour orienter les citoyens vers les lieux de récupération/recyclage

### **Plus-value en cas de développement d'un réseau de tiers-lieux**

- Développement de liens entre les différents acteurs des branches
- Mise en place d'un système en réseau cantonal de transports / déplacements
- Evolutions des habitudes et mentalités en matière de recyclage, revalorisation et réemploi des matériaux amenant vers un changement de paradigme en matière de consommation. Accès facilité vers des organisations œuvrant dans ce vaste domaine.
- Création de nouveaux lieux de rencontre autour de la thématique de l'économie circulaire et de l'écologie qui ne trouve actuellement encore aucun point de rencontre concret.